

En effet, le nouveau système de collecte numérique des droits de douanes sur les tablettes et portable au Cameroun ne semble pas encore opérationnel et les sociétés de téléphonie mobile sont visiblement contre le nouveau système de collecte.

En effet, d'après l'information contenue dans investiraucameroun.com, l'Association des opérateurs concessionnaires de téléphonie mobile au Cameroun (AOCTM), que préside actuellement le directeur général d'Orange Cameroun, Frédéric Debord (photo), devrait d'ailleurs prendre langue cette semaine avec les autorités camerounaises, pour leur présenter sa longue liste de contestations contre le dispositif de collecte numérique des droits de douane sur les téléphones et tablettes, apprend-on de bonnes sources. « Les protocoles utilisés ici ont fait l'objet d'un travail d'ensemble entre les acteurs, à savoir le Minpostel, les régulateurs (ART et Antic) et les opérateurs de téléphonie », soutient pourtant le ministre des Postes et des Télécommunications (Minpostel), Minette Libom Li Likeng. Elle a cosigné avec le ministre des Finances, Louis Paul Motaze, le communiqué annonçant la mise en œuvre effective du système.
